

| | Phase Rouge | Phase Orange | Phase Jaune | Phase Verte |
|-------------------|--|--|--|--|
| Focus général | Le centre est confiné. | L'accent est fortement mis sur la limitation de la propagation des infections. | L'accent est mis sur la limitation de la propagation des infections | L'accent est mis sur la prévention des infections. |
| Mesures à prendre | <ul style="list-style-type: none"> - Focus sur les mesures d'hygiène générales - Sensibilisation et contrôle supplémentaires - Obligation de porter un masque partout en dehors de la chambre - Pas de visite pour les résidents - Pas d'accès pour les bénévoles et les tuteurs - Les enfants ne sont pas autorisés à aller à l'école (exception possible pour les examens) - Les résidents ne sont pas autorisés à quitter le centre pour suivre des cours de formation ou pour travailler. - Les "nuits out" ne sont pas autorisées - Les instances d'asile sont informées, les auditions sont annulées - Manger au réfectoire n'est pas recommandé - Le service social et médical se concentre sur l'urgent et le nécessaire - Pas de transferts d'entrée et de sortie - Aucune activité, réunion de résidents ou session de formation ne peut être organisée. | <ul style="list-style-type: none"> - Focus sur les mesures d'hygiène générales - Sensibilisation et contrôle supplémentaires - Obligation de porter un masque dans les bâtiments et les lieux où la distance ne peut être garantie - Pas de visite pour les résidents - Seuls les bénévoles et les tuteurs essentiels sont autorisés - Les enfants peuvent aller à l'école - Les résidents sont autorisés à quitter le centre pour suivre des cours de formation ou pour aller travailler. - Les "nuits out" ne sont pas autorisées - Les auditions avec les instances d'asile se poursuivent - Repas autant que possible dans les chambres - Les services sociaux et médicaux se concentrent sur l'essentiel - Les transferts in sont arrêtés, les transferts out uniquement pour les transferts essentiels (après test) - Les activités ne peuvent être organisées que pour les enfants de moins de 12 ans - Des réunions de résidents essentielles et des formations essentielles peuvent être organisées dans le centre cf. mesures | <ul style="list-style-type: none"> - Se concentrer sur les mesures d'hygiène générales - Sensibilisation et contrôle supplémentaires - Obligation de porter un masque dans les bâtiments et les lieux où la distance ne peut être garantie - Pas de visite pour les résidents - L'accès des bénévoles et des tuteurs est autorisé, après une sensibilisation + ils/elles doivent être informés de la phase jaune - Les enfants peuvent aller à l'école - Les résidents sont autorisés à quitter le centre pour suivre une formation ou pour aller travailler. - Les "nuits out" sont autorisées cf. le règlement d'ordre intérieur et après une sensibilisation - Les auditions avec les instances d'asile se poursuivent - Prolongation des heures d'ouverture du restaurant (étalement) - Le service social et médical peut se poursuivre cf mesures - Les transferts in et out (après test) peuvent se poursuivre, sauf décision contraire. - Des sessions formations dans le centre peuvent être organisés cf. mesures - Les activités peuvent être organisées en groupes de 10 personnes | <ul style="list-style-type: none"> - Focus sur les mesures d'hygiène générales - Sensibilisation - Obligation de porter un masque dans les bâtiments et les lieux où la distance ne peut être garantie - Les résidents peuvent recevoir des visiteurs dans l'espace extérieur (en plein air) du centre - L'accès des bénévoles et des tuteurs est autorisé, après une sensibilisation - Les enfants peuvent aller à l'école - Les résidents sont autorisés à quitter le centre pour suivre des cours de formation ou pour aller travailler. - Les "nuits out" sont autorisées cf. le règlement d'ordre intérieur et après une sensibilisation - Les auditions avec les instances d'asile se poursuivent - Les repas peuvent être servis dans un restaurant - Le service social et médical peut se poursuivre cf. mesures - Les transferts In et out peuvent se poursuivre - Des sessions de formation dans le centre peuvent être organisées cf. mesures - Les activités peuvent être organisées en groupes de 50 personnes en plein air et en groupes de 10 personnes à l'intérieur |